BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris

Décision n° 14496 du 2 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris

NOR: INTJ1505718S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 85601 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424007S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2015:

Gorry, Stéphane Nigend: 155 575 Numéro de livret de solde: 8 013 064

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2015:

Dujardin, Yvon Nigend: 139 957 Numéro de livret de solde: 5 305 020

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2015:

Launay, William Nigend: 162 395 Numéro de livret de solde: 8 019 360

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2015:

8	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Solas, Julien	Nigend: 240 446	Numéro de livret de solde : 8 094 649
Bahamed, Thomas	Nigend: 239 982	Numéro de livret de solde : 8 087 507
Harbich, Youcef	Nigend: 203 049	Numéro de livret de solde : 8 058 315
Boujon, Ted	Nigend: 304 876	Numéro de livret de solde : 6 665 460
Monnier, Julien	Nigend: 227 455	Numéro de livret de solde : 8 075 792
Dulieu, Quentin	Nigend: 301 444	Numéro de livret de solde : 8 090 434

Article 5

La décision nº 8261 du 3 février 2015 (NOR: INTJ1501520S) est retirée.

Article 6

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 mars 2015.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris, B. CARMICHAËL